

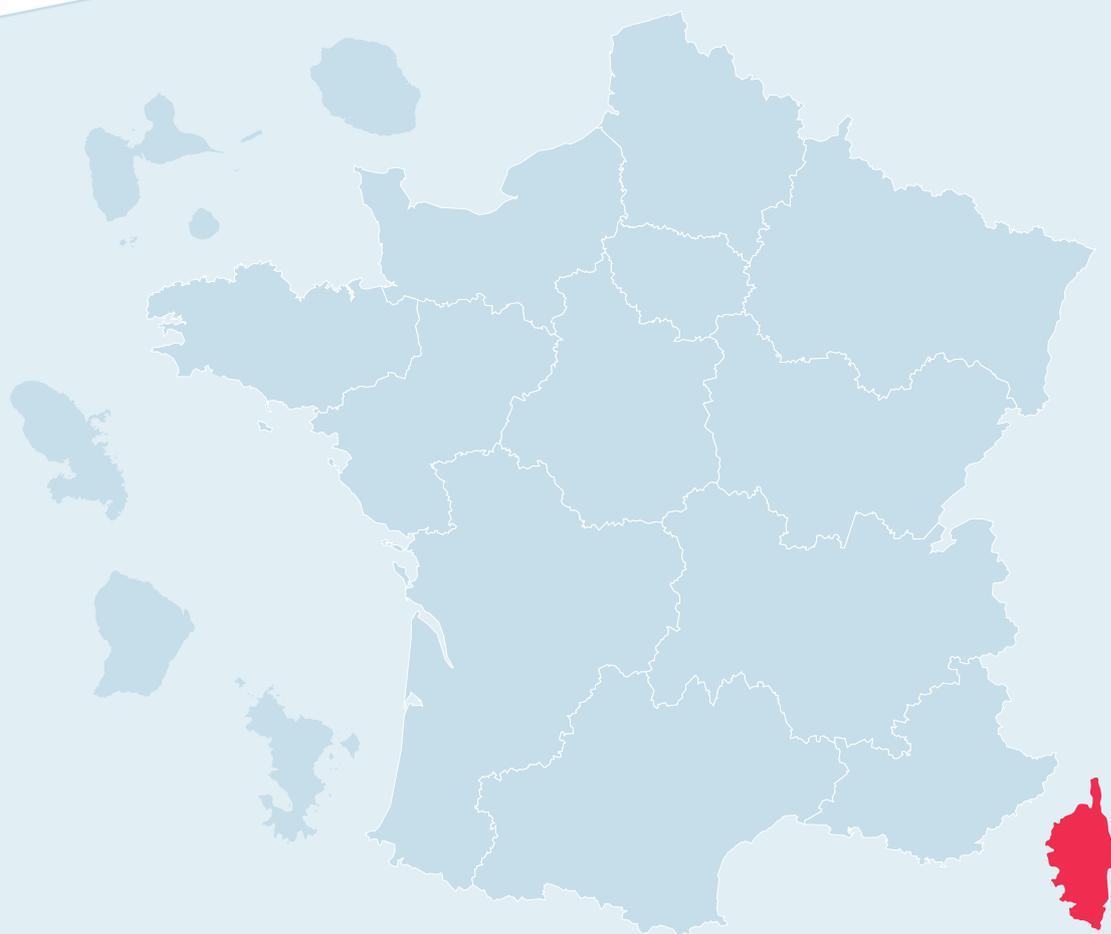


FORMATION PROFESSIONNELLE, APPRENTISSAGE ET EMPLOI

Monographies régionales



Mai 2020



R É G I O N
C O R S E



RÉGION CORSE

SOMMAIRE

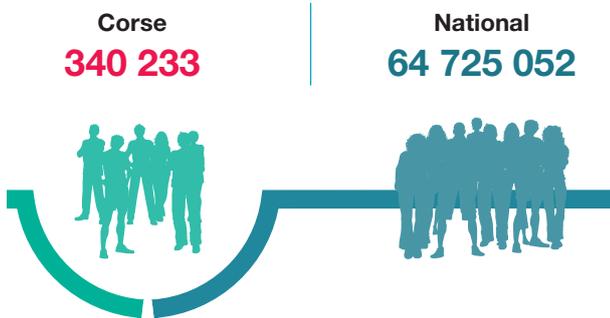
DONNÉES SOCIO-ÉCONOMIQUES	3
INDICATEURS FORMATION-APPRENTISSAGE	5
PRINCIPAUX INTERLOCUTEURS	8
BUDGETS.....	10
PROGRAMMATION REGIONALE (ET PARTENARIAT)	12
DERNIERES ACTUALITES.....	14

La collecte des données chiffrées contenues dans ce document est arrêtée en décembre 2019.

PRINCIPAUX INDICATEURS

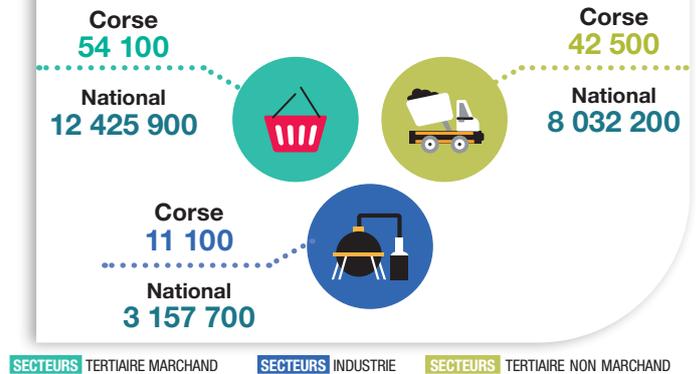
POPULATION

Nombre d'habitants en 2018



SECTEURS D'ACTIVITÉ

Nombre d'emplois - 1^{er} trimestre 2019



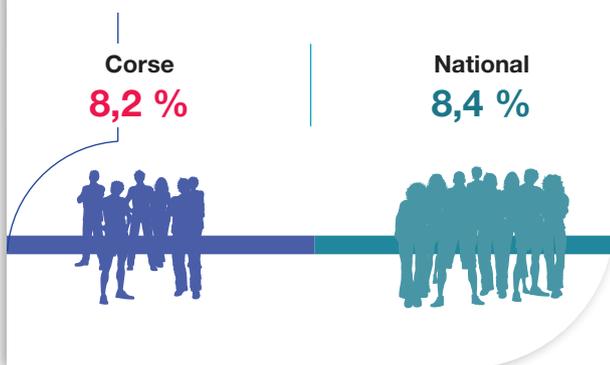
SECTEURS TERTIAIRE MARCHAND

SECTEURS INDUSTRIE

SECTEURS TERTIAIRE NON MARCHAND

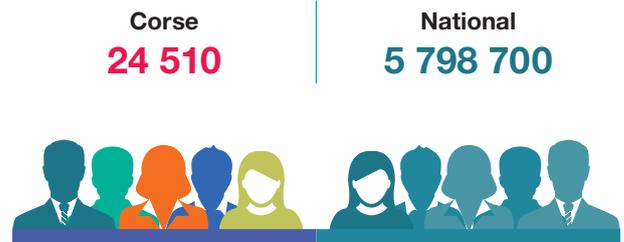
TAUX DE CHÔMAGE 1^{er} trimestre 2019

% de la population active



DEMANDEURS D'EMPLOI

Nombre en juillet 2019



PRESTATAIRES DE FORMATION

	Corse	National
Organismes de formation	197 en 2020	68 000 en 2016
CFA	9 en 2019	936 en 2018/2019

EFFECTIFS D'APPRENTIS

Nombre en 2017-2018

	Corse	National
Effectifs d'apprentis	1 981	448 100

BUDGET GLOBAL

Évolution du budget de la région en millions d'euros

Année	2017	2018	2019
Budget global	23,4	27,5	29,5

BUDGET FORMATION PROFESSIONNELLE ET APPRENTISSAGE

En 2019 en millions d'euros



DONNÉES SOCIO-ÉCONOMIQUES

POPULATION ET EMPLOI	REGION			NATIONAL
	Année N-1	Année N	Évolution (en %)	Année N
POPULATION TOTALE	335 995 en 2017	340 233 en 2018	-11%	67 000 000 au 1 ^{er} janvier 2019
POPULATION ACTIVE	146 232 en 2016	Non renseigné		30 70 000 en 2019
dont 16-25 ans	13 837 en 2016	Non renseigné		2 780 000 en 2017
DEMANDEURS D'EMPLOI (catégories A, B et C)	25 840 Décembre 2018	24 510 Décembre 2019	-5.15%	5 781 100 Décembre 2019
Moins de 25 ans	3 460 Décembre 2018	3 260 Décembre 2019	-5.78%	746 200 Décembre 2019
25-49 ans	15 380 Décembre 2018	14 390 Décembre 2019	-6.44%	3 508 200 Décembre 2019
50 ans ou plus	7 010 Décembre 2018	6 860 Décembre 2019	-2.14%	1 526 700 Décembre 2019
TAUX DE CHOMAGE (% de la population active)	8,9 % (4 ^e trim. 2018)	8,2% (4 ^e trim. 2019)		8,1 % (4 ^e trim. 2019) hors Mayotte
dont 15-24 ans	24 % en 2018	Non renseigné		20 % (4 ^e trim. 2019) hors Mayotte
dont 25-49 ans	8,8 % en 2018	Non renseigné		7,4 % (4 ^e trim. 2019) hors Mayotte
dont 50-64 ans	6,5 % en 2018	Non renseigné		5,8 % (4 ^e trim. 2019) hors Mayotte

Sources : décret déc. 2019, Insee et Dares

SECTEURS D'ACTIVITES POUR LA REGION	LIBELLE	NB D'EMPLOI / %TAGE	AU NIVEAU NATIONAL
SECTEURS GENERIQUES (3 ^e trim. 2019) (en milliers)	Tertiaire marchand	54 100	12 495 800
	Tertiaire non marchand	42 500	8 032 200
	Construction	11 100	1 414 900
PRINCIPAUX SECTEURS (4 ^e trim. 2015)	LIBELLE	NB D'EMPLOI / %	AU NIVEAU NATIONAL
Secteur 1	Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	15,5 %	12,7 %
Secteur 2	Construction	10 %	5,5 %
Secteur 3	Activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien	7,2 %	12,7 %
Secteur 4	Transports et entreposage	6 %	5,6 %

Source : Insee

MÉTIERS EN TENSION	DANS LA REGION	NATIONAL
	<ol style="list-style-type: none"> 1. Maçons 2. Ouvriers non qualifiés du gros œuvre du bâtiment 3. Cuisiniers 4. Aides à domicile et aides ménagères 5. Employés de libre-service 6. Serveurs de cafés restaurants 7. Secrétaires bureautiques et assimilés 8. Agents d'entretien de locaux 9. Aides-soignants 10. Vendeurs en produits alimentaires 	<ul style="list-style-type: none"> - Agents d'entretien des locaux (y compris ATSEM) - Agriculteurs salariés et ouvriers agricoles - Aides à domicile et aides ménagères - Aides, apprentis, employés polyvalents de la restauration (y compris commis) - Aides-soignants (médico-psycho, auxiliaires puériculture, etc.) - Employés de libre-service - Ouvriers non qualifiés de l'emballage et manutentionnaires - Professionnels de l'animation socioculturelle (y compris directeurs) - Serveurs de cafés et de restaurant - Viticulteurs, arboriculteurs salariés et cueilleurs

Source : Pôle emploi, 2019

INDICATEURS FORMATION-APPRENTISSAGE

LES ORGANISMES DE FORMATION

	REGION			NATIONAL
	Année N-1	Année N	Évolution (en %)	Année N
NOMBRE D'OF	Non renseigné	197 organismes de formation en avril 2020 selon FIORE	-	67 600 en 2017
Formations commandées et rémunérées par les Conseil régionaux	Non renseigné	1 600 en 2018	-	201 600 en 2018

Sources : Annexe au projet de loi de finances 2019 et FIORE

APPRENTISSAGE

	REGION			NATIONAL
	Année N-1	Année N	Évolution (en %)	Année N
Nombre CFA	Non renseigné	9 en 2019	-	936 CFA/SA en 2018/2019
Montant de la dépense pour l'apprentissage	37,2 M€ budget 2016	23,4 M€ budget 2017	-37,84%	1 574 811 en 2018 (Hors AURA, Corse, Guadeloupe, Guyane La réunion, Mayotte)
Effectif d'apprentis	1 996 2016-2017	1 981 en 2017-2018	-0,75%	429 906 en 2017-2018 (hors Mayotte)
Nb de contrats d'apprentissage	1 331 en 2018	1 695 en 2019	27,35%	314 084 en 2019

Source : RERS, DARES PoEm, Loi de Finances pour 2018, 2019 et 2020

PÔLES DE COMPÉTITIVITÉ

La France a lancé en 2004 une nouvelle politique industrielle. Les pôles de compétitivité ont été créés pour structurer des réseaux sur une thématique donnée, en associant des entreprises, des laboratoires de recherche et des établissements de formation. Les pouvoirs publics nationaux et locaux sont étroitement associés à cette dynamique.

Cinquante-six pôles de compétitivité recensés en France en 2019. Le Premier Ministre a labellisé 56 pôles de compétitivité pour la Phase IV des pôles de compétitivité (2019-2022).

2 POLES DE COMPETITIVITE DANS LA COLLECTIVITE CORSE

Pôle Cap énergies, énergies non génératrices de gaz à effet de serre :

Créé à l'origine en régions Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse, le pôle Cap énergies rassemble aujourd'hui 400 acteurs de l'industrie, de la recherche et de la formation des régions Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse, Guadeloupe, Réunion et de la Principauté de Monaco.

Le pôle comprend 9 domaines énergétiques : maîtrise de la demande en énergie ; solaire ; éolien ; hydraulique ; énergies marines et géothermie, biomasse et bioénergies ; hydrogène et stockage de l'énergie ; couplage et Intégration des systèmes énergétiques ; fission, fusion.

Cap énergies s'est positionné dès son origine sur le développement et le déploiement de systèmes énergétiques permettant de fournir des solutions concrètes au nécessaire remplacement des énergies fossiles. Ces systèmes énergétiques du futur, basés sur les analyses des besoins et des ressources énergétiques de chaque territoire, intégreront diverses solutions correspondantes à :

- la maîtrise de la demande en énergie dans le bâtiment, les équipements, l'industrie et le transport,
- des énergies primaires renouvelables,
- des énergies primaires nucléaires,
- stockage de l'énergie,
- architectures énergétiques locales réparties sur les territoires,
- une gestion dynamique de l'offre et de la demande.

Volet Corse du pôle :

Depuis la création de Cap Energies, la Corse, à travers l'Agence de Développement Economique de la Corse, occupe une place importante dans la dynamique du pôle de compétitivité. Dans ce cadre, depuis la réforme de la gouvernance du pôle, la Corse occupe une des deux vice-présidences, qui est dédiée aux affaires insulaires.

Le Conseil Exécutif de Corse a donc, dans ce cadre, désigné Monsieur Jean Zuccarelli, Conseiller Exécutif de Corse et Président de l'A.D.E.C. pour assurer cette vice-présidence.

Le vice-président concentre son action au sein du pôle autour de trois priorités: le renforcement de la détection et de l'accompagnement de projets innovants et structurants à forte valeur ajoutée, le renforcement des liens entre les différents territoires du pôle et notamment des territoires insulaires au sein du réseau ILENERGIES, le renforcement des liens entre les membres fondateurs du pôle (A.D.E.C, E.D.F. et C.E.A.).

Pour ce faire, il s'appuie notamment sur l'équipe du volet Corse du pôle, porté par l'Agence de Développement Economique de la Corse.

Pôle Mer Méditerranée

Labellisé en juillet 2005, pôle de compétitivité à vocation mondiale avec son jumeau le Pôle Mer Bretagne Atlantique et Pôle Régional d'Innovation et de Développement Economique Solidaire (PRIDES) en 2007, le *Pôle PRIDES Mer Méditerranée* a pour ambition de développer durablement l'économie maritime et littorale sur le bassin méditerranéen, en Europe et dans le reste du monde.

En Provence-Alpes-Côte d'Azur, Languedoc Roussillon et Corse, le Pôle fédère les acteurs scientifiques et économiques autour de thématiques maritimes et littorales à forts enjeux sécuritaires et durables. Fort d'un partenariat avec son "jumeau" le Pôle Mer Bretagne Atlantique et d'une gouvernance efficiente tant au plan stratégique qu'opérationnel, le Pôle, sur la période 2009-2012, a conforté son positionnement mondial par son rayonnement sur le Bassin Méditerranéen et son action à l'international.

Il a focalisé et structuré son action sur les programmes fédérateurs (couple marchés technologies) et les projets innovants qui leurs sont liés. Il a développé des services de soutien à ses membres, notamment aux T.P.E./P.M.E. Engagé des projets structurants dans le cadre du Programme des Investissements d'avenir. Il a engagé des projets structurants dans le cadre du Programme des Investissements d'avenir.

Le Pôle Mer Méditerranée a été classé dans la catégorie 1 des pôles très performants lors de l'évaluation nationale des Pôles de compétitivité conduite en 2012. Les Domaines d'Actions Stratégiques du Pôle :

Le Pôle a structuré sa stratégie autour de 6 domaines d'actions stratégiques réunissant une communauté d'acteurs industriels et académiques de taille suffisante (avec des champions mondiaux), une intensité de R&D conséquente sur leur territoire et un potentiel de développement économique attractif que ce soit par l'émergence de nouvelles activités ou par le redéploiement d'activités existantes :

- sécurité et sûreté maritimes
- naval et nautisme
- ressources énergétiques et minières marines ressources
- biologiques marines environnement et aménagement du littoral
- ports, infrastructures et transports maritimes.

La plateforme Stella Mare, située sur le cordon lagunaire de la Marana, dans la commune de Biguglia, a été le premier projet labellisé par ce pôle. Ce projet vise à mettre en place les moyens (création d'une Plateforme marine) et méthodes (scientifiques, économiques, environnementales, éducatives, formatives, transfert de technologies, recherche) nécessaires à la maîtrise et à la gestion durable des ressources littorales et halieutiques de Corse, permettant :

- de réduire la dégradation des ressources et des habitats, la fragilisation des écosystèmes et les pertes de biodiversité,
- d'assurer la restauration des pêcheries à un niveau optimal et durable de production,
- de développer l'élevage d'espèces du littoral corse par de nouvelles techniques de production aquacoles.

L'objectif spécifique concerne la promotion d'un développement durable de la pêche artisanale traditionnelle maritime et de l'aquaculture à travers la planification et la co-gestion concertée locale des ressources halieutiques des écosystèmes littoraux de Corse.

Source : [Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et l'innovation, 2019](#)

CAMPUS DES METIERS ET DES QUALIFICATIONS

En février 2017, 26 nouveaux Campus ont été labellisés, s'ajoutant aux 51 déjà existants. Le territoire national compte désormais 77 Campus des métiers et des qualifications dans des champs d'activités très divers.

23 Campus des métiers et des qualifications d'excellence labellisés en 2020.

UN CAMPUS DES METIERS DANS LA COLLECTIVITE DE CORSE

Campus des métiers et des qualifications de la transition énergétique

- Territoire : Corse.
- Secteurs professionnels : Bâtiment, production d'énergie. Les emplois nouveaux liés à l'exploitation des équipements répartis sur les domaines de l'éolien, du photo- voltaïque, de la petite hydraulique et des véhicules électriques et hydrogènes.
- Filière(s) de formation : Énergie, BTP.

Source : [Ministère de l'Éducation nationale, 2019](#)

PRINCIPAUX INTERLOCUTEURS

CONSEIL REGIONAL

Groupe Majoritaire Politique	Femu a Corsica- Pè a corsica (autonomiste)
Président	Gilles SIMEONI, Président du Conseil exécutif de Corse
Président	Jean-Guy TALAMONI, Président de l'Assemblée de Corse
Vice-Présidente	Josepha GIACOMETTI-PIREDDA, Conseillère exécutive en charge de l'enseignement secondaire, de l'enseignement supérieur et de la recherche, de la formation professionnelle et de l'apprentissage, de l'action culturelle, du patrimoine culturel et de l'audiovisuel

COMMISSIONS

Commission de l'Education, de la Culture, de la Cohésion sociale et de la Santé	
Présidente (commission Education, culture, cohésion sociale)	Laura MARIA POLI
Vice-Président(e)	Marie SIMEONI
Commission développement économique, du numérique, de l'aménagement du territoire et de l'environnement	
Président(e)	Nadine NIVAGGIONI
Vice-Président(e)	Paulu Santu PARIGI

DIRECTIONS GENERALES

Direction général des services	
Directeur	Jean-Louis SANTONI
Contact	Tél. : 04 95 51 64 64
Direction Général Adjoint en charge de l'éducation, de l'enseignement, de la formation et de la langue corse	
Directeur (trice)	Jean-François CUBELLS

DIRECTION FORMATION ET APPRENTISSAGE
Direction de la formation tout au long de la vie

Directrice	Andrée GAFFORY
Contact	Tél. : 04 95 51 63 73

Direction adjointe aux formations professionnelles continues

Directrice adjointe	Stéphanie GUIBBANI
---------------------	--------------------

Direction en charge de l'apprentissage

Directrice adjointe	Pascale ALFONSI, Directrice adjointe Apprentissage et Formations sanitaires et sociales
---------------------	---

Direction de l'orientation tout au long de la vie

Directeur	Vincent CALENDINI (par intérim)
Contact	Tél. : 04 95 51 63 92

Source : Collectivité de Corse

SERVICES DE L'ÉTAT

Fonction	Nom	Prénom	Téléphone (std)
Préfet de région	ROBINE	Franck	04 95 11 12 13
SGAR	MAMIS	Didier	04 95 11 13 02
DIRECCTE	DE MOURA	Isabel	04 95 23 90 04
Recteur	BENETTI	Julie	04 95 50 33 33

INSTANCES ET OPÉRATEURS RÉGIONAUX
CARIF-OREF
Collectivité de Corse

Mission Stratégique et transversale Analyse et prospective

Référente : **Stéphanie RUAULT**

Site internet : www.isula.corsica

BUDGETS

BUDGETS CONSOLIDES

BUDGETS 2017/2018/2019

Les chiffres suivants sont extraits des données de la DGCL.

En Millions d'euros.

Années	Dépenses totales			Formation professionnelle et apprentissage			Enseignement		
	Dépenses			Dépenses			Dépenses		
	totales	Fonctionnement	d'investissement	totales	Fonctionnement	d'investissement	totales	de fonctionnement	d'investissement
2017	704,24	463,2	240,9	23,4	23,0	0,4	16,6	13,6	3,1
2018	1 208	888,2	319,9	24,5	24	0,5	17,5	14,7	2,8
2019	1 220	900,4	319,9	29,5	29	0,5	18,7	14,7	4

Source : DGCL et DGFIP

AUTRES FINANCEURS EN REGION

En Millions d'euros

	REGION			NATIONAL
	Année N-1	Année N	Évolution (en %)	Année N
BUDGET FPA DES REGIONS	24,5 en 2018	29,5 en 2019	16,94 %	4 388 en 2019

Source : DGCL

BUDGET PRIMITIF

Voté le 28 mars 2019, les chiffres ci-dessous sont extraits de la délibération de la Région.

Le budget primitif 2019 est d'un montant de 1,2 milliards d'euros dont 30,308 M€ consacrés à la formation et à l'apprentissage.

BUDGET PRIMITIF DE LA REGION POUR L'EXERCICE 2019 (en euros)

Libellé	Recettes	Dépenses
Fonctionnement	109 221 950	924 095 200
Investissement	185 841 700	353 966 000
Total	295 063 650	1 278 061 200

Capacités d'engagement

Libellé	BP 2018	BP 2019	Evol°
Formation professionnelle et apprentissage			
Fonctionnement	Non renseigné	27 000 000 (AE) 26 000 000 (CP)	
Investissement	Non renseigné	800 000 (AP) 500 000 (CP)	
Enseignement et Recherche			
Fonctionnement	Non renseigné	34 688 000 (AE) 27 883 000 (CP)	
Investissement	Non renseigné	16 595 000 (AP) 22 187 000 (CP)	
Action économique			
Fonctionnement	Non renseigné	5 000 000 (AE) 8 230 000 (CP)	
Investissement	Non renseigné	22 000 000 (AP) 12 250 000 (CP)	

Source : Collectivité territoriale de Corse

PROGRAMMATION REGIONALE (ET PARTENARIAT)

CONTRAT DE PLAN ETAT -COLLECTIVITE TERRITORIALE DE CORSE 2015-2020

Les grands axes : Volet emploi, orientation et formation professionnelle

Deux enjeux guident le CPER :

1. la mise en œuvre de la loi du 5 mars 2014 « Formation Professionnelle, Emploi et Démocratie Sociale»
2. la construction à l'échelle de la Corse du futur Contrat de Plan Régional de Développement de l'Orientation et des Formations Professionnelles (CPRDOFP).

Les mesures :

Mesure 1. Favoriser la connaissance des territoires, des filières ou des secteurs les plus représentatifs en Corse avec l'appui de l'observatoire régional emploi formation (OREF) et de l'association régionale de l'amélioration des conditions de travail (ARACT) dans une démarche prospective et d'adaptation des outils de la stratégie régionale pour l'emploi.

Mesure 2. Soutenir l'accès à l'information sur la formation avec l'appui du centre d'animation, de ressources et d'information sur la formation (CARIF) et la professionnalisation des acteurs.

Mesure 3. Sécuriser les parcours professionnels des personnes fragilisées sur le marché du travail et anticiper les mutations économiques en identifiant et en accompagnant les entreprises, les filières ou les grappes d'entreprises.

Mesure 4. Accompagner le déploiement des accords de branche nationaux et les accords régionaux d'engagements de développement de l'emploi et des compétences (EDEC...).

Soutenir la compétitivité des entreprises par l'accroissement des compétences par filières.

Source : Base FAR Centre Inffo, 2019

CPRDFOP 2017-2022

Corse : Adoption du CPRDFOP 2017-2022

L'Assemblée de Corse s'est réunie en session ordinaire, sous la présidence de Jean-Guy Talamoni, les 26 et 27 octobre 2017. Elle a adopté, à l'unanimité, le Contrat de Plan régional de développement de la formation et de l'orientation professionnelle en Corse (CPRDFOP) élaboré pour 5 ans (2017-2022).

Il définit une stratégie territoriale, fixe des priorités comme la lutte contre le décrochage scolaire, et entend, à la fois, lever les freins à la qualification et à l'insertion professionnelle, tout en adaptant la formation aux besoins des publics et des territoires.

Josépha Giacometti, conseillère exécutive, en charge de l'éducation, la formation, l'enseignement supérieur et la recherche a donné une interview sur ce sujet.

Deux axes d'intervention ont ainsi été préconisés : lever les freins à la qualification et à l'insertion professionnelle et adapter la formation aux besoins des publics, de l'économie et des territoires.

Un objectif a été défini : accompagner les secteurs dans leurs stratégies de développement identifiées dans les différents plans de notre collectivité.

Neuf ateliers ont été mis en place et se sont déroulés entre janvier et février 2017.

1. Améliorer les outils d'analyse afin de fiabiliser la connaissance des besoins.
2. Structurer l'orientation tout au long de la vie.
3. Lutter contre le décrochage.
4. Agir sur les freins périphériques à la formation.
5. Faciliter l'insertion des publics.
6. Améliorer l'adaptabilité de l'appareil de formation.
7. Optimiser la carte des formations.
8. Favoriser le mixage des publics et la mutualisation des outils dans toutes les voies de formation.
9. Prise en compte de la plus-value que représente la langue corse, intégrée dans tous les dispositifs de formation, d'information et d'orientation.

Source : CTC Corse, 27 octobre 2017 et Base Far, Centre Inffo 2019

SPRO

Charte du Service Public Territorial de l'Orientation « Corsica Orientazione »

Le 21 septembre 2017, la Préfecture de Corse, l'académie de Corse, la CTC et leurs partenaires ont signé la charte du Service Public Territorial de l'Orientation. Ce service de la collectivité vise à assurer la synergie des services d'orientation. À travers ce SPTO baptisé "Corsica Orientazione", l'objectif est en effet de fédérer l'ensemble des acteurs et des dispositifs de l'orientation dans le but d'offrir à tous et tout au long de la vie la possibilité d'avoir des informations plus lisibles sur les métiers, les formations ou encore les niveaux de rémunération. Il agit à la fois à travers un accueil dématérialisé pour délivrer des informations sur les métiers, les formations et l'emploi, et à travers un accueil physique de proximité assuré par les structures partenaires du SPTO. Afin de garantir à toute personne le droit à une information gratuite, complète et objective sur les métiers, les formations, les certifications, les débouchés et les niveaux de rémunération, et l'accès à des services de conseil et d'accompagnement en orientation de qualité, la Collectivité Territoriale de Corse a souhaité mettre à la disposition du grand public et des professionnels, une offre de service dématérialisée, structurée, riche en contenus et qui permette à chaque citoyen ainsi qu'aux partenaires du SPTO de disposer de toutes les informations utiles à la construction des différents projets et parcours professionnels.

Source : Collectivité de Corse, 2017 et Base FAR Centre Inffo, 2019

PACTE REGIONAL D'INVESTISSEMENT DANS LES COMPETENCES 2019-2022

Le Pacte Régional d'Investissement dans les compétences Corse a été signé le 3 juillet 2019.

Il se propose sur une durée de quatre ans de financer des projets déjà identifiés ou susceptibles d'être initiés très rapidement (2019), des projets à moyen terme qui nécessitent d'être précisés (2020) et les pistes à trois ans qui pourront être redéfinies lors des points annuels. Les projets retenus doivent correspondre aux trois axes d'intervention suivants :

- Axe 1 • Proposer des parcours qualifiants vers l'emploi, renouvelés dans leur contenu, au regard des besoins de l'économie en temps réel et de façon prospective.
- Axe 2 • Garantir l'accès des publics fragiles aux parcours qualifiants par la consolidation des compétences clés : une exigence pour construire la société des compétences.
- Axe transverse • S'engager dans la modernisation des contenus, des modes de mise en œuvre de la formation.

Source : Base FAR Centre Inffo 2019

DERNIERES ACTUALITES

La Collectivité de Corse accompagne les entreprises dans le cadre de ses procédures de marchés publics

En cette période de crise sanitaire exceptionnelle, la Collectivité de Corse accompagne les entreprises dans le cadre de ses procédures de marchés publics :

- prolongation des délais de réponse aux appels d'offres : les procédures en cours ont été prolongées à minima jusqu'à la fin du mois d'avril 2020 de manière à laisser aux opérateurs économiques le temps de s'organiser pour répondre aux appels d'offres.

Les informations sont disponibles sur <https://marchespublics.isula.corsica/> ;

- prolongation des délais des négociations et des demandes de documents adressées aux entreprises : des délais supplémentaires seront accordés à celles-ci. Les opérateurs rencontrant des difficultés pour faire parvenir leurs réponses peuvent prévenir la Direction de la Commande Publique par mail à l'adresse suivante : dap@isula.corsica ;

- prise en considération des difficultés liées à la réalisation des actions d'insertion dans le cadre de la mise en œuvre des clauses sociales : report des délais – les opérateurs économiques peuvent adresser leurs questions par mail à l'adresse suivante : clause@isula.corsica ;

- suspension à titre conservatoire des chantiers dans l'attente d'avoir toutes les garanties sanitaires nécessaires pour les salariés et l'ensemble des intervenants. Celles-ci seront formalisées par un ordre de service ;

- neutralisation des pénalités contractuelles pour le titulaire étant « dans l'impossibilité absolue de poursuivre, momentanément ou définitivement, l'exécution de tout ou partie du marché public (délais, quantités, respect de certaines spécifications des prestations à réaliser, activité sur les chantiers, la promiscuité sur les bases de vie, les tâches réalisées à plusieurs pour la manutention de charges lourdes...).

Pour tout renseignement, les opérateurs économiques peuvent adresser leurs questions via le profil acheteur <https://marchespublics.isula.corsica/> ou par mail à commande.publique@isula.corsica et dap@isula.corsica.

Source : Collectivité territoriale de Corse, 4 avril 2020

Covid-19 : Plan d'urgence et de sauvegarde économique et sociale de la Corse

La Collectivité Territoriale de Corse souhaite mettre en place un plan d'urgence et de sauvegarde économique et sociale qui fera l'objet d'un débat et d'un vote en Assemblée de Corse.

Parmi les mesures de ce plan :

- Création d'un fonds « Sustegnu – Covid-19 » de solidarité spécifique pour les entreprises insulaires : Ce fonds, constitué avec la CCIT grâce à un apport majoritaire de la Collectivité de Corse (6 M€ susceptible d'être abondé si nécessaire jusqu'à 8 M€) permettra de mobiliser, en lien avec le secteur bancaire des prêts de trésorerie à taux zéro (pour un montant maximal par prêt de 100 000€) avec différé d'amortissement, le tout pour un volume global estimé à 120M€.
- Création d'un fonds territorial de garantie : ce fonds, abondé par la Collectivité de Corse de près de 4 M€, vise à accompagner le plus grand nombre (entreprises et associations), en complémentarité du fonds national de garantie (via la BPI), pendant la crise et immédiatement après.
- Soutien du secteur de l'économie sociale et solidaire (ESS) et les associations : 1 M€ sera mobilisé par l'ADEC via l'association pour le droit à l'initiative économique (ADIE) sous forme de prêt d'honneur à taux zéro pour les entrepreneurs solidaires éloignés des circuits bancaires traditionnels.
- Concernant la formation professionnelle, la collectivité s'engage dans l'accompagnement d'une démarche qualité auprès des organismes de formation. Elle s'organise pour continuer à accompagner les organismes de formation et se fait le relais, à travers la mission Carif-Oref, pour les informer sur les [ressources](#) et outils mis à leur disposition.

Source : Collectivité Territoriale de Corse, avril 2020

BP 2020 : la Collectivité de Corse adopte un budget Formation professionnelle et Apprentissage en diminution

La Collectivité de Corse a adopté, jeudi 13 février 2020, un budget pour la formation professionnelle et l'apprentissage en baisse par rapport à 2019, d'un montant de 24,01 M€. Selon le rapport de présentation du BP 2020, les dépenses d'investissement seront nulles, soit une diminution de 100 %. L'essentiel des crédits de fonctionnement, qui reculent de 17,2 %, est consacré au pacte régional d'investissement dans les compétences signé avec l'État en juillet 2019, indique la Collectivité de Corse qui ne détaille pas les montants consacrés aux différents programmes.

La Collectivité de Corse mettra également en place un programme d'actions de formation à destination des détenus, dans les différents établissements pénitentiaires de l'île, indique-t-elle. Elle interviendra aussi "de manière volontariste", en partenariat avec les branches professionnelles, afin de renforcer la formation professionnelle des actifs en emploi, salariés et chefs d'entreprise, et soutiendra les CFA en difficulté, ainsi que les apprentis dans leur cursus de formation.

Elle a par ailleurs inscrit à son budget une enveloppe d'1,3 M€ pour financer sa compétence en matière d'orientation.

Source : Les Echos, 13 mars 2020



CENTRE INFO AU SERVICE DES ACTEURS RÉGIONAUX

Centre Info propose une information dédiée, actualisée et continue sur la mise en œuvre des politiques régionales de formation professionnelle, d'orientation, d'insertion et d'apprentissage des 18 collectivités territoriales:

- la rubrique Régions sur www.centre-info.fr traite chaque jour de l'actualité du secteur en Région et y consacre des dossiers thématiques (PRIC, Covid-19...)
- le fil twitter [@inffo_regions](https://twitter.com/inffo_regions) (7000 followers) vous informe en temps réel des actualités et points de vue des acteurs
- la base de données « Formation et apprentissage en région » vous permet d'accéder aux mesures phare des politiques régionales (CPRDFOP, PRIC, conventions, aides régionales...)
- tous les 15 jours, le magazine *Info Formation* valorise les initiatives et innovations portées par les acteurs du secteur en région



Centre Info met à la disposition des acteurs régionaux de nombreuses ressources en accès gratuit:

- des dépliants et plaquettes pour mieux identifier les réseaux et structures du secteur de la formation, de l'orientation et de l'apprentissage
- des brochures réalisées en partenariat avec Régions de France <https://www.centre-info.fr/site-regions-formation/nos-publications>
- et pour assurer une veille complète, les dossiers documentaires et bases de données bibliographiques (www.ressources-de-la-formation.fr)



Suivez Centre Info
www.centre-info.fr

 [centreinfo](https://www.facebook.com/centreinfo) -  [centre-info](https://www.linkedin.com/company/centre-info) -  [@centreinfo](https://twitter.com/centreinfo)



